

MOUVEMENT POUR LA PROTECTION
DES MONUMENTS RELIGIEUX BRETONS

102

BREIZ santel



Une des 20 œuvres d'Art morbihannaises
dont le vol en 1977 a été connu (car il y a les autres...)

HIVER 1977-1978



Malguénac — Chapelle Saint-Etienne

Le 17 Juillet 1977 — Lancement du chantier

Les responsables locaux aidés des volontaires et de l'Équipe de Breiz Santel
dégagent le placître de la chapelle...

(Voir articles en pages intérieures)

ALERTE A PLOËMEL

Après avoir évité de justesse la présence près de la chapelle de Locmaria de poteaux en métal qui devront être enlevés, voilà que l'on parle d'une maison préfabriquée aux abords de cet édifice inscrit, à la sauvegarde duquel nous veillons tant... Nous avons introduit une demande de recours gracieux car le dossier présente de nombreuses obscurités.

gieux breton se révèle par sa valeur intrinsèque. On peut dire qu'il est une oeuvre immense faite de granit et de dentelle, sans doute, mais aussi et surtout de joie et de lumière, de persévérance et d'amour. Chacun de nos monuments n'est-il pas une oraison ?

Quelque soit le regard que l'on pose sur lui, religieux, archéologique, historique, écologique, sentimental ou autre, pouvons-nous laisser un héritage pareil s'en aller à jamais ? Avons nous le droit de laisser tant de grandeur et de gloire disparaître dans la plus parfaite indifférence ? Le Génie d'un peuple ne se raconte pas, il se vit. Or, le génie, nos ancêtres en avaient à ne savoir qu'en faire. Avec quelle maîtrise ont-ils originalisé l'architecture de notre pays, !!

Ainsi, il ne nous appartient pas d'être mesquins. Nous n'avons pas le droit d'être lâches. L'homme d'aujourd'hui ne respecte plus rien; à nous de prouver le contraire. Lançons un défi à l'Indifférence et tenons la gageure. Nous n'avons peut-être pas le pouvoir de supprimer le béton et sa pénible laideur. Sans doute n'avons nous pas non plus celui d'interdire pylones et gratte-ciel démesurés. Ayons au moins le courage de maintenir un patrimoine unique, mémoire de notre terre et de notre peuple pour les générations à venir.

En résumé, l'Art religieux breton : une sagesse, une force, une beauté. Ayons, je dirais presque, l'ineffable sagesse de préserver cette force tranquille d'une merveilleuse beauté. Sachons restaurer sans dénaturer.

Sauvons ce qui doit être sauvé.

MICHEL PLE

N.B. - En 1952 nous étions peu.... Aujourd'hui un élan populaire redonne vie à une partie du patrimoine breton ; Soyons vigilants, mais aussi heureux car nous travaillons au coeur d'une grande période de restauration. Tout un peuple se reconnaît dans les monuments d'un autre âge : cette complicité honore l'un et les autres.

"JE N'AVAIS PAS LE DROIT DE VENDRE LA STATUE ?

POURTANT ON NE M'AVAIT JAMAIS RIEN DIT ...!"

Si Breiz Santel vous affirme qu'en 1977, au coeur de la Bretagne, des statues du XVII^e Siècle, sont vendues à des "inconnus" pour des sommes variables sans demander l'avis des communes, propriétaires, des paroissiens ou des Monuments Historiques qui avaient recencé les objets, vous dites : " Non ! vous exagérez ! " .

Pourtant la réalité est là, mais nous avons du mal à l'admettre. Il n'est pas un Maire, pas un responsable de paroisse qui n'ont été à plusieurs reprises informé précisé - ment de la législation et du bon sens en matière d'objets mobiliers. Journaux nationaux et régionaux, radio, télévisi - on, bulletins diocésains et préfectoraux répètent inlassa - blement le droit.

Au risque de perdre une place pourtant utile, nous por - tons à la connaissance de tous nos lecteurs deux textes par - faitement explicites parus dans "Fêtes et Saisons "Juillet 1971, n° 256 -"Des églises pour notre temps "- :

A QUI APPARTIENNENT LES EGLISES ?

Il faut savoir que toute église construite avant 1905 appartient à la commune. C'est un bien public. C'est pourquoi il n'est pas permis d'y faire des travaux de ré - parations ou de transformations sans l'accord explicite du Maire.

D'autre part, le Ministère des Affaires Culturelles veille sur le patrimoine national historique et artisti - que, et spécialement sur les édifices ou les meubles classés ou inscrits à l'Inventaire Supplémentaire, ce qui est le cas de beaucoup d'églises. Dans ces églises là, tout aménagement concernant des objets ou des parties de l'église ainsi classées et protégées requiert autorisa - tion ou préavis.

Une récente circulaire du Ministre de l'Intérieur et du Ministre des Affaires Culturelles a rappelé que les maires -"doivent donner leur accord exprès, et non point tacite, à tout réaménagement intérieur des édifices cul -"

turels municipaux pouvant avoir pour conséquence la perte, la destruction d'ensembles composés de boiseries, de stucs et de ferronnerie ... La démolition d'arcs triomphaux, l'enlèvement et la mise au rebut de stalles, de bancs clos, de grilles de communion, de chaires, la dislocation de rétables, etc

Cette circulaire fait suite à la récente loi du 18 Nov 1970, qui concerne les meubles et objets d'art des églises appartenant aux communes, même s'ils ne sont pas classés. Cette loi a été provoquée par des aménagements opérés dans les églises en raison de la liturgie nouvelle. En la prévoyant, Mr. Bettencourt déclara : " Il n'est évidemment nullement question de s'opposer en quoi que ce soit à l'évolution de la liturgie, ni d'entraver l'exercice du culte. De nombreux exemples ont montré un peu partout, la compatibilité des formes liturgiques modernes et le respect du patrimoine national de nos églises, propriété communale."

- LES COMMISSIONS DIOCESAINES D'ART SACRÉ -

Dans chaque diocèse, il existe une commission d'Art Sacré. Elle dépend de l'Evêque, et elle a pour mission de veiller aux lieux et objets qui concourent à la célébration liturgique, aux sacrements, à l'expression sensible du mystère du salut. Elle groupe généralement des prêtres compétents en liturgie et pastorale, des représentants des divers secteurs du diocèse, des laïcs compétents en architecture et en art, des représentants du Ministère des Affaires culturelles (il y a dans chaque département un Architecte des Bâtiments de France, et un Conservateur des Antiquités et Objets d'Art).

A cette commission sont obligatoirement soumis tous les projets d'aménagement d'une église existante, et tous les projets de construction d'une église nouvelle. Sa compétence lui permet non seulement de contrôler, mais aussi d'aider les paroisses par des conseils judicieux."

COMMISSIONS DIOCESAINES D'ART SACRÉ :

LES VEILLEURS ENDORMIS

Glissons sur des patins de feutre pour aborder un sujet délicat : nous allons évoquer les commissions d'art sacré, si rarement réunis, aux vœux souvent pieux

" Il ne faut pas faire de peine à personne; le mieux est "
" donc d'ignorer les projets qui doivent lui être présenter "
" de ne pas dresser d'ordre du jour, de ne pas convoquer "
" les membres, de ne rien entreprendre... "

" Pendant ce temps là, quel bruit dans les chœurs bou- "
" leversés dont le nouveau décor a été pensé par une seule "
" personne souvent influencée par des artistes ou entrepre- "
" neurs peu scrupuleux... "

" Pourquoi la mise en veilleuse de la commission d'art "
" sacré qui permet à des personnes aux goûts et aux opinions "
" heureusement variés de confronter leurs pensées.. -" Il "
" faut faire vite, le fournisseur a dit qu'il augmentait le "
" devis de 10 % si tout n'était pas fini pour le 31 du mois "
" prochain ... -" C'est avec de tels arguments que l'on é -"
" touffe les commissions d'art sacré. "

" Aménager une église demande de la réflexion, pas de "
" la précipitation : on travaille pour plusieurs générations "
" avec l'argent de la communauté. "

" Une reprise en main s'impose. Il est trop bête d'en- "
" tendre dire avec sincérité : "

" Si j'avais su, j'aurais demandé conseil avant "
" de dépenser tant d'argent pour ce résultat !" "

PAUL VI S'ADRESSE AUX EVEQUES DE L'OUEST

Rome le 17 Mars 1977

Traduction parue dans l'OSSERVATORE ROMANO

--*-*-*-*-*-*-*-*

Nous publions ci-dessous un extrait de l'allocution
du Saint Père :

" Gardez le courage ! Ayez confiance ! Reprenez l'ini-
tiative ! Travaillez selon deux axes qui nous semblent indis-
pensables. D'une part, conservez ou restaurez les traditions
chrétiennes, qui favorisent la vie spirituelle et gardent
toute leur valeur. Ne constatez vous pas encore la permanen-
ce d'un fond religieux populaire qu'il faut bien se garder
de délaisser ou de mépriser, mais qu'il faut plutôt éduquer,
revivifier ? D'autre part, réédifier l'église en suscitant

une participation plus active dans vos communautés, mais sans omettre de tisser entre tous les membres des liens plus profonds, plus fraternels. Faites tout pour que les chrétiens de milieux sociaux différents, ou qui n'en sont pas au même point dans leur engagement, sachent se comprendre, s'estimer, s'accueillir, s'aimer, s'entraider, dans la mise en oeuvre de la foi qui leur est commune."

Au service de la rencontre entre les hommes, nos chapelles situées au coeur des villes ou des campagnes, ne sont-elles pas des lieux privilégiés ?

--*-*-*-*-*-*-*-*-*-*-*-*-*-*

DES MAIRES DE BRETAGNE NOUS ECRIVENT :

\$

TREGUNC : " J'accuse réception de votre lettre ayant pour objet la chapelle Sainte Elisabeth ... L'église et deux chapelles ont été restaurées... Pour Sainte Elisabeth nous prendrons les mesures qui s'imposent en accord avec le clergé... "

14 Novembre 1977

LANGUIDIC : "Le moment venu, nous restaurerons avec les bénévoles la chapelle Saint Nicolas dont l'état se dégrade depuis quelques années et sur lequel vous avez bien voulu attirer mon attention. La commune fera appel à la solidarité des habitants du quartier."

15 Novembre 1977

SAINT NOLEF : La Commission cadre de Vie étudie la restauration de la chapelle Saint Amand (1642, restaurée XIXe S.), et est préoccupée par l'état d'une croix et d'un calvaire. Elle remercie Breiz Santel de ses conseils.

(réponse adressée aussitôt)

LOCRONAN : " Vous nous avez fait parvenir 500 frs pour nous aider à acquérir la chapelle Notre Dame de Bonne Nouvelle. Je tiens à vous adresser mes plus vifs remerciements et vous dire ma profonde reconnaissance... Le dossier est en bonne voie ..."

18 Novembre 1977

VITRE : " Suite à votre lettre du 8 Aout... je tiens à vous faire connaître que la municipalité à l'intention de remédier à l'état de l'oratoire de GAIHIOT et de la chapelle des Trois Mary. Nous allons préparer un dossier et le présenter à l'agrément des Monuments Historiques car le site est classé... "

24 Novembre 1977

CARNAC : " Je vous prie de trouver ci joint un inventaire des chapelles, fontaines, croix et calvaires de notre commune. Chaque année notre municipalité inscrit à son budget des crédits pour l'entretien, la réparation ou la rénovation de ces monuments... "

8 Juillet 1977

QUEVEN : " Vous nous signalez la nécessité d'entreprendre quelque chose pour la chapelle Saint Nicodème. Nous souhaitons avoir des précisions... "

Lettre du 9 Novembre 1977

réponse adressée par BREIZ SANTEL

le 26 Novembre 1977

PLOERDUT : " Une fois achevés les travaux de l'église, et des chapelles de CRENNAN et LOCUON (programme de 160.000 frs en 1978), nous continuerons l'œuvre entreprise depuis plusieurs années... "

10 Janvier 1978

BON COURAGE ET BRAVO !!!

\$

UN CHANTIER : MALGUENAC

" Après la renaissance de "BREIZ SANTEL" à la fin de 1976, une question se posait : Quel chantier allait-on engager l'été suivant ? Sur quelle chapelle ? Le choix on s'en doute, était vaste.

Un recueil de photographies illustrant les chapelles du Morbihan, ayant besoin de soins urgents, fut présenté aux membres du bureau de l'association. A l'unanimité le choix se porta sur la chapelle Saint Etienne de MALGUENAC.

Cette chapelle, édifice vraisemblablement du XVe S.ècle, près du village de Stulrultan, est située dans un beau site boisé, à quelques kilomètres de MALGUENAC.

Elle renferme un intéressant rétable, des statues qui l'ornaient ont malheureusement été volées il y a quelques années. La chapelle est éclairée par une belle fenêtre gothique, derrière l'autel; deux portes à l'ouest et au sud, permettent l'accès à la chapelle.

Un petit clocheton d'ardoises, avec sa cloche, surmonte l'édifice.

La chapelle Saint Etienne est abandonnée depuis la dernière guerre, son état s'est aggravé depuis quelques années par la chute de nombreuses ardoises et surtout l'écroulement partiel du pignon derrière l'autel par suite d'infiltration des eaux de pluie. La chapelle isolée dans la campagne, abandonnée, réclamait une aide urgente.

Une troupe de Scouts de CESSON-SEVIGNE, près de RENNES, offrit spontanément son concours : elle accomplit, dans une ambiance très sympathique, un excellent travail (enlèvement des anciens joints sur la façade et les cotés de la chapelle et rejointement des pierres). Les jours de pluie étaient consacrés au décrépiage de l'intérieur et au rejointement des pierres.

L'aide des cultivateurs du village voisin fut spontanée et efficace : débroussaillage du placître au rotavateur, apport d'une citerne d'eau pour la maçonnerie etc ...

On ne saurait oublier l'aide morale précieuse du Recteur de MALGUENAC.

La troupe de scouts de CESSON-SEVIGNE que BREIZ SANTEL ne pourra jamais assez remercier, fut relayée par des Scouts de la région parisienne, campant près de MALGUENAC, mais qui ne purent travailler qu'une journée avant de partir peu de temps après.

Le pignon en partie écroulé fut refait en Automne par un maçon de VANNES, Monsieur JO. LE MEITOUR, ami de longue date de "BREIZ SANTEL".

Il reste maintenant à terminer le rejointement des pierres et à refaire la toiture. Pour celle-ci, si les fermes et les pannes sont saines, plusieurs chevrons et les voliges sont à remplacer.

Dans un an, on peut penser sans excès d'optimisme, que la restauration de la chapelle sera terminée. Saint Etienne de MALGUENAC méritait d'être sauvé, elle le sera.

MARC-RENE POLO et GUY de CASLOU
responsables de chantier à St Etienne de Malguenac

SUBVENTIONS VERSEES PAR BREIZ SANTEL en 1977

(voir aussi la rubrique chantiers)

$\frac{1}{2} - \frac{1}{2} = \frac{0}{2}$

- | | |
|--|--------|
| - A la Mairie de LOCRONAN pour racheter la chapelle NOTRE DANE de BONNE NOUVELLE | 500,00 |
| - A l'Association des Amis de la chapelle Saint Marc en GUER..... | 400,00 |
| - A l'Association des Amis de la chapelle Saint Méen en PLOEMEL | 284,00 |
| - A la Mairie de LANGOELAN | 50,00 |

● ——— ● ——— ● ——— ● ——— ● ——— ○ ——— ○ ——— ● ——— ● ——— ●

NOS CORRESPONDANTS LOCAUX

EN MORBIHAN

Les correspondants locaux recueillent et fournissent des informations... Ils informent Breiz Santel de la situation particulière de telle ou telle chapelle, des difficultés rencontrées par une association et d'événements heureux ou déplorables... Ils aident les paroisses, mairies, et associations en lui fournissant des renseignements utiles (adresses et conseils pour la restauration des édifices, des objets, ou pour trouver des ressources ...).

- PAYS de BAUD et de PONTIVY : Mr. Henri MAHO, La Madeleine
56150 BAUD.
- PAYS de PORHOET : Mr. Jacques MERCIER, Bourg de MOHON,
56490 GUILLIERS.
- PAYS de GUER : Association des Amis de Guer et sa région
56380 GUER
- PAYS DE LORIENT : Mme BORDE, Bordlan , 56600 LANESTER
- PAYS d'AURAY littoral : Mr. Henri SORBETS, Le Guilven,
56740 LOMMARIAQUER
- PAYS de VANNES : Mr. de CASLOU, Lotissement du Pargo,
56000 VANNES
- PAYS de GUISCRIFF-GOURIN : Mr. SYLVESTRE, St Maudé
56560 GUISCRIFF

- Pays de la ROCHE-BERNARD : Association pour la sauvegarde du patrimoine Historique et Artistique de la Roche-Bernard, 5 Rue St James, 56130 La Roche - Bernard.

BREIZ SANTEL INFORMATIONS

Cette chronique a pour but de mettre en lumière le cas des chapelles et autres monuments religieux sur lesquels nous avons reçu une information.

ECRIVEZ - NOUS !!

DES INQUIETUDES PARMI D'AUTRES

- SAINT BARTHELEMY : Fontaine St Guen. Une association tenace face à un particulier et au Remembrement veut défendre les droits de la communauté à disposer selon les us et coutumes seculaires, du terrain entourant la fontaine....
" CHAPELLES AMPUTEES DE LEUR PLACITRE, CROIX RENVERSEES PAR LES ENGINES DU REMEMBREMENT, FONTAINES INACCESSIBLES : VOILA D'AUTRES EXEMPLES D'ALIENATION...."
- MELRAND : Chapelle St Rivalain. Par pitié évitez les joints noirs et épais.
- BIEUZY LES EAUX : Chapelle St Gildas. Victime de ses visiteurs et du manque d'entretien, la chapelle est à restaurer... On ne peut la laisser disparaître; adossée à la falaise, c'est une petite merveille de simplicité et d'originalité qui souffre...
- PLUMELIN : Chapelle St Jean du Poteau. Qu'est ce qui compte? les différents entre responsables locaux, ou la chapelle ? Tout le monde espère un geste de bonne volonté et d'apaisement, et un démarrage rapide des travaux. Il semble que cela soit le cas.

à Suivre

..... ET D'EXCELLENTE JOIES.

- LANDEVANT, LANVENEGEN, MALGUENAC, GOURIN, SURZUR, SENE
Dans toutes ces communes la vie reprend le dessus autour des chapelles... Quartier par quartier, à la mesure des moyens de chacun, les toitures sont reprises, les enduits refaits, des serrures posées et surtout des rencontres organisées à l'occasion des fêtes et des pardons.
- PLUMERGAT : Enfin ! le journal officiel a annoncé la création de l'association des amis de la chapelle St Maurice et des chapelles de Plumergat. Par ailleurs il semble qu'on envisage une reprise de la toiture de la chapelle de la Trinité.
- LA ROCHE-BERNARD : Une association dynamique (l'A.S.P.H.A.) achève la restauration de la vieille chapelle de Notre Dame.
- GUENIN : Rassembler des milliers de Morbihanais autour de la chapelle du MANE GUEN est un projet audacieux, chaque année réalisé.
- GUER : L'association des Amis du Canton de GUER réalise un travail scientifique pour inventorier ses croix, chapelles, calvaires et autres monuments. Il faut que les municipalités, propriétaires et les populations l'aident, comme à St Marc, dans sa volonté de restaurer les bâtiments menacés.
- PLEMEL : Chapelle St MEEN : le vieux chantier de Breiz Santel repris par la population du quartier, est en voie d'achèvement. Deux fêtes de qualité ont permis de trouver les fonds nécessaires. Breiz Santel a versé une subvention à cette association volontaire, efficace et rapide. Mais il a fallu faire vite pour éviter que ne soit maintenus cinq nouveaux poteaux téléphoniques en métal à proximité de la chapelle.
- LOCMALO : La paroisse privée de recteur depuis peu, a de vigilants gardiens, groupés en association. Pourront-ils poursuivre l'oeuvre de l'ancien Recteur qui, pour restaurer les oeuvres d'art, savait utiliser

toutes les nombreuses ressources possible malgré
les refus des propriétaires.

à suivre.....

!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!

*
* PORTRAIT DE GERARD PAR UN JEUNE DES CHANTIERS *
*

Gérard Verdeau faisait partie de ces hommes dotés d'un optimisme inégalable qui demeurait d'un grand calme quelles que fussent les circonstances.

Sa bonté était sans limites et cet homme généreux aurait donné jusqu'à son dernier centime pour voler au secours d'un malheureux sous le toit de quelque chaumière. Il était totalement désintéressé, quant aux contingences matérielles qui accablaient tout un chacun.

* Quant il apparaissait, il était souvent chaussé de bottes de cuir et vêtu d'une veste usée jusqu'à la corde, mais peut-être l'ignorait-il d'ailleurs. Cette tenue prouvait combien il se dévouait sans compter à son oeuvre. Il n'existe dans le Département nulle chapelle, nulle fontaine, nul calvaire qu'il ne connût, si éloignés soient-ils, et qui ne reçurent sa visite. De celles-ci, il revenait anxieux, se demandant ce qu'il allait pouvoir faire pour sauver l'essentiel, ou joyeux si le travail avait déjà été mené à bien.

Cependant sous cet habit vetuste existait un homme dont la classe, le charme, la gentillesse ne laissaient personne indifférent. Il lui arrivait parfois sur les chantiers de perdre patience, mais aussitôt le remord le rongea et il se faisait un point d'honneur de joindre la personne réprimandée et la prier de l'excuser d'avoir haussé le ton. Nous, les jeunes des chantiers, en fûmes souvent témoins.

En perdant GERARD VERDEAU, le MORBIHAN a perdu, non seulement, le gardien le plus vigilant de son patrimoine, mais beaucoup un ami de qualité rare qui est mort au service de son oeuvre et de toute la communauté.

HUBERT.

A SAINT - AVE et MEUCON
des équipes de responsables pour les chapelles

Saint Avé et Meucou sont des exemples, parmi d'autres, de la collaboration efficace qui doit se mettre en place entre les responsables des paroisses, des communes et des comités de quartier. D'ailleurs laissons-les témoigner :

"Dès 1959, l'enclos de la chapelle St Michel (commune de St Avé, paroisse de Meucou) est dégagé. En 1974, même opération avec tous les gens du quartier et les économes de la Kermesse. 1977 est déjà bien avancé : nous travaillons maintenant à l'intérieur de la chapelle. Deux statues brisées ont été restaurées au village. Le travail continue."

Jo SEVENC, Comité du quartier St

MICHEL

" Depuis 25 ans la municipalité travaille sur la chapelle St Michel; en 1960, par exemple, ce fut la toiture... Un comité local a pris en main la vie de cette chapelle. Pour refaire l'intérieur il n'aura pas assez d'argent. La municipalité apportera son soutien :

- Par une demande auprès des Beaux Arts (Batiments de France)
- Par une action à définir avec le Conseil Municipal."

Mr. le Maire de Saint-Avé

" Aujourd'hui c'est la chapelle Saint Michel qui occupe nos bras : elle va bientôt retrouver une beauté intérieure qui donnera à tous envie de participer aux assemblées. Chacun aide à sa manière et c'est un beau symbole. Mais je n'oublie pas le sauvetage de la chapelle St Adrien (contre le presbytère) avec un comité de quartier, Gérard Verdeau, un don de Breiz Santel et l'extraordinaire générosité des artisans du pays. Pratiquement, nous n'avons payé que les matériaux..."

Mr. le Recteur de MEUCON

AMI DE BREIZ SANTEL !!!

Faites nous connaître un ou une amie, l'union fait la force.

Pour ce faire, qu'il vous suffise de remplir le bulletin ci-dessous et de prier notre nouveau membre de créditer :

" - L'Association pour la Protection des Monuments Religieux Bretons, 18, Rue Emile Burgault, 56000 VANNES - "

soit à son compte postal : 1536 - 85 H NANTES

soit par chèque adressé au Trésorier de l'Association
18, Rue Emile Burgault, 56000 VANNES.

Tel : 66.18.55

BULLETIN D'ADHESION A BREIZ SANTEL

NOM :

Prénom :

Adresse précise

Code postal Commune

Abonnement et Membre participant 20,00

Etudiants et jeunes de moins de 21 ans 10,00

Membres Bienfaiteurs à partir de 100,00

* LE MOT du TRESORIER.

Lorsqu'au printemps 1977 nous lançâmes le n° 101 du Bulletin de BREIZ SANTEL, désirant ainsi marquer la renaissance du Mouvement, notre anxiété était grande.

Nous avons en effet tenté là une opération publicitaire d'une certaine envergure, expédiant plus de 2000 bulletins et adressant un vibrant appel aux anciens amis de Gérard VERDEAU et aux anciens abonnés retrouvés.

Cette campagne nous a apporté 300 adhésions nouvelles. Mais elle nous a coûté près de 8000 Frs. Cependant le Trésorier se doit de vous dire que tout le travail de rédaction, de secrétariat, d'expédition a été effectué bénévolement par les membres du Conseil d'Administration et il est heureux ici de leur exprimer la gratitude du Président et la sienne.

Que soit aussi remerciés vivement les bienfaiteurs nombreux qui nous ont adressé un don en plus de leur cotisation. J'ai eu, grâce à eux, le plaisir de créditer notre compte de plus de 5.500 Frs. Nous avons donc presque réussi à couvrir les frais de cette première publication sans toucher à nos maigres réserves.

Malheureusement, amis adhérents, vous le savez tous, les frais de fonctionnement ont augmenté considérablement depuis cinq ans. Les Assurances, les frais d'outillage, d'hébergement sont à majorer de 20 à 25 %. Nous avons été dans l'obligation de remplacer notre vieux véhicule qui a rendu l'âme depuis trois ans. Seule, hélas, la SUBVENTION du CONSEIL GENERAL n'a guère augmenté depuis que j'ai l'honneur de tenir les cordons de la bourse de BREIZ SANTEL

Quoiqu'il en soit le Mouvement pour la protection des monuments religieux bretons est, grâce à vous, en bonne voie de résurrection, et c'est là le principal.

Au CONSEIL d'ADMINISTRATION nous souhaiterions 1000 abonnés.

Aussi permettez vous au trésorier de solliciter de votre bonne volonté le recrutement de nouveaux amis.

Voici donc le Numéro 102. La présentation en est plus

modeste pour des raisons de sage économie. Mais l'habit ne fait pas le moine dit-on.

Merci encore à tous ceux qui ont répondu à notre appel et Longue et Heureuse existence à BREIZ SANTEL. Ce sera mon voeu très chaleureux pour lui et pour vous tous à l'aube de cette nouvelle année 1978.!

Le Trésorier :

G. B. du COLOMBIER.

\$
QUE FAIRE POUR EVITER LES VOLS ?
\$

1) Ne pas saccager tout ce qui est ancien pour mettre du moderne. Une porte ancienne, bien épaisse, peut-être consolidée. De même les serrures avec leurs longues et vieilles clés peuvent être maintenues, tout en les doublant d'une serrure de sécurité moderne. Il faut allier beauté et sécurité.

2) Outre le renforcement des portes (barreaux, serrures, loquets) il faut protéger les baies par la pose systématique de grillages sur forte armature.

3) On peut alors s'occuper des objets, menacés eux-mêmes, en les faisant sceller AVEC PRECAUTION (s'adresser à la Conservation des Antiquités et objets d'art de votre Département). Il ne faut pas mutiler une oeuvre d'art sous prétexte de la sceller.

4) Il faut que les gardiens pensent à vérifier qu'une porte ou l'autre n'a pas été volontairement entrouverte par des visiteurs qui reviennent la nuit..... et n'ont plus qu'à entrer }

à suivre

\$



Theix. Chapelle de Calzac-Eglise
(en cours de restauration)

A l'initiative de Breiz Santel, des jeunes volontaires, des Vannetais et la population du quartier ont mené à bien pendant l'été et l'automne 1977 les premiers travaux de sauvetage de ce charmant édifice solidement planté à flanc de coteau. Il faut maintenant restaurer l'autre pente de la toiture et remettre en valeur le beau mobilier intérieur (retable, statues, armoires et originale table de communion).

CONTENU du PARDON et de la FÊTE

« Quand on entreprend de dépoussiérer la fête et le pardon, on en retire généralement ce qui caractérise le saint patron ; la messe devient celle du temps liturgique, le sermon simple commentaire de l'évangile du jour et le nom du saint est à peine prononcé.

Alors le Pardon, en tant que tel, est bien proche de sa disparition ».

" BRAUTE SANTEL BREIZ "

Appuyé par sa revue, Breiz Santel, le Mouvement pour la protection des Monuments religieux Bretons a été fondé à Vannes le 16 avril 1952. Comme son nom l'indique, il veut concourir à la renaissance de tous les monuments religieux bretons, (humble croix de chemin, chapelles, fontaines...) en les restaurant et en les animant. Il souhaite aussi pouvoir susciter de nouvelles initiatives dans un jaillissement religieux et artistique.

Bien des ruines, hélas, jonchent la terre bretonne malgré des réactions, encore trop peu nombreuses mais combien encourageantes (comité de quartiers, chantiers de jeunes). La plus grande partie de ce patrimoine peut et doit être sauvé dans un sursaut de bonne volonté. Le remède est à la portée de nos mains. Il suffit d'être tenaces. Tenaces avec nos cœurs, tenaces avec nos bras, tenaces avec nous mêmes, ces monuments témoignent de l'existence et de la personnalité d'une communauté.

Certes de nombreux efforts ont abouti. Mais des milliers de chapelles peuplent notre région : il n'y aura d'action pleinement efficace que si les Bretons retrouvent l'élan d'autrefois, l'ardeur édifiatrice qui sema croix et clochers par la campagne, et l'infatigable ferveur qui menait nos pères sur les routes du Tro Breiz. Tous, pour cela, nous pouvons faire quelque chose. Nous le devons. Notre association est un mouvement qui se veut jeune et vivant : qui que vous soyez, apportez lui votre soutien avec enthousiasme, pour Dieu, pour " la beauté sacrée de la Bretagne "

**Si avec réticence un gardien de chapelle te
donne la clé, si avec méfiance te suit dans ta
visite, si avec idée fixe vérifie les fermetures
après ton départ, si avec entêtement note ton
numéro de voiture**

**Offre un sourire,
des encouragements et un alleluia !**

POUR NOUS AIDER, Adhérez et Abonnez-vous !